

Compte-rendu de l'assemblée générale du 20 novembre 2020

L'assemblée générale de l'ANPR s'est donc tenue en visioconférence le vendredi 20 novembre en présence de nombreux adhérents qui ont assisté aux différentes présentations sur des supports informatiques afin de restituer une convivialité au travers d'un écran.

Le *Président* Claude LE RESTE, après avoir donné quelques consignes de manipulation pratiques présente l'ordre du jour : rapports moral et financier, organisation de l'ANPR au niveau départemental et régional puis intervention de Madame Monique Durand présidente de la CAVP et termine par quelques commentaires sur le projet de réforme des retraites et les dangers représentés par cette réforme.

Rapport moral présenté par la secrétaire générale Martine Chauvé :

Retraités nous sommes, mais actifs durant la retraite nous restons et preuve en est.

Après la démission de l'ancienne équipe et après constitution d'un nouveau conseil d'administration et élection d'un nouveau bureau nous avons rapidement entrepris de travailler en nous adaptant à la situation sanitaire ; en effet seules 3 réunions en présentiel ont été possibles (deux réunions de bureau et un conseil d'administration) et ont été remplacées par des réunions en visioconférence au nombre de six

Beaucoup de tâches ont été entreprises :

- reformatage du fichier des adhérents et de celui des délégués départementaux,
- révision des statuts en collaboration avec Maître SIEGEL qui seront présentés et validés lors d'une assemblée extraordinaire en 2021
- révision du plan de communication vis à vis des adhérents avec le relooking du bulletin et la création d'une newsletter qui privilégie l'envoi dématérialisé avec un coût restreint par rapport à l'envoi postal.
- échange de données avec la CAVP pour la création d'un fichier prospect constitué des nouveaux allocataires, potentiels adhérents.

Pour autant, il reste du travail comme finaliser la mise en place des délégués départementaux et régionaux en luttant contre les régions « désertiques » et revoir tout le site internet de l'association.

Malgré la situation sanitaire délicate, les membres du bureau se sont mobilisés tout au long de l'année pour qu'un nouvel élan soit donné à l'association dans un climat de confraternité, d'amitié et de bienveillance.

Présentation des comptes par le trésorier Gérard SALLET

Dans un premier temps, Gérard SALLET présente les comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2019 et qui lui ont été fournis par l'ancien trésorier Julien Valée ; ceux-ci ne suscitent pas de questions

Puis Gérard SALLET présente les comptes de l'exercice suivant qui s'est clôturé au 31 octobre dernier.

Ceux-ci font apparaître des investissements importants mais nécessaires sur le compte communication ; ils révèlent également la nécessité de nous investir dans la recherche de nouveaux adhérents, seule ressource financière de l'association.

Un nouveau mode de gestion des moyens était indispensable pour sécuriser les départements tant sur le plan fiscal que financier et contribue à sécuriser toutes les parties.

Présentation de l'organisation de l'ANPR au niveau départemental et régional par Jean-Luc AUDHOUI conseiller du président

Chaque région est résumée dans une diapositive reflétant le dynamisme de chaque région et de chaque département à savoir : présence ou absence de délégué, nombre d'adhérents, nom de la personne du bureau appartenant à la dite région etc....un document de travail extrêmement précieux et très utile pour remédier aux carences ou dysfonctionnements observés.

Cet outil de travail évoluera en fonction des données mises à jour régulièrement.

Présentation de la présidente de la CAVP Madame Monique DURAND

Face à la crise sanitaire la CAVP comme toutes les entreprises s'est organisée en interne (télétravail) et a apporté des aides exceptionnelles aux pharmaciens (reports de cotisations, suppression des retards de paiement...)

Pendant cette situation inédite, notre régime a montré sa robustesse et aucune défaillance ne s'est produite sur le paiement de nos retraites.

En ce qui concerne l'avancement du projet de réforme de nos retraites, celui-ci fera l'objet d'un article spécial développé dans le prochain bulletin le sujet étant vaste et complexe.